



# Cultiver passion et fierté

Rapport annuel 2024



  
50  
ANS  
PRODUCTEURS DE  
**GRAINS**  
DU QUÉBEC



En 2025, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) célèbrent leur 50<sup>e</sup> anniversaire. C'est toute une histoire de passion et de convictions qui s'écrit depuis 50 ans et qui continue de se déployer, aujourd'hui et pour les années à venir. Ensemble, célébrons 50 ans de fierté et de réalisations collectives.





## Table des matières

---

2024 en chiffres	5
Qui sommes-nous ?	6
Structure syndicale	8
Conseil d'administration 2024	9
Secrétariat des groupes affiliés	10
Structure organisationnelle	11
Mot du président	12
Mot du directeur général	15
Direction générale	17
Planification stratégique 2023-2025	18
Communications et vie syndicale	20
Agronomie, recherche et développement	24
Économie	27
Administration et finances	30
Information sur les marchés	33
Plan conjoint des producteurs de grains du Québec	37
Rapport de mise en marché des grains 2023-2024	38
Commercialisation des grains au Québec	43

---



# Canola

*Brassica napus*



# Orge

*Hordeum vulgare*



# Blé

*Triticum aestivum*



# Avoine

*Avena sativa*



# Maïs

*Zea Mays*



# Soya

*Glycine max*

# 2024 en chiffres

---

**8 800**

productrices et producteurs  
de grains



**974 800**

hectares ensemencés



**4 844 903**

tonnes de grains commercialisées



**1,7**

milliard de dollars en valeur  
de production à la ferme



**1,5**

million de tonnes exportées à partir du Québec,  
principalement aux États-Unis, en Irlande, en Iran,  
en Indonésie et en Algérie.\*

---

\*Certaines quantités exportées à partir du Québec peuvent cependant ne pas être produites au Québec, mais provenir d'une autre province.

# Qui sommes-nous?

Fondé en 1975 et constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'organisme Producteurs de grains du Québec (PGQ) est formé de 14 syndicats de producteurs de grains. Répartis dans toutes les régions du Québec, ces syndicats regroupent plus de 9 500 productrices et producteurs de grains. Les Producteurs de grains du Québec travaillent en collaboration avec de nombreuses organisations agricoles du Québec et du Canada, et sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA).



## Plan conjoint des producteurs de grains du Québec

Les PGQ sont responsables de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de grains de la province depuis son homologation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en mai 1982.

Le Plan conjoint vise à améliorer la capacité des producteurs de grains de bénéficier d'un environnement d'affaires propice à la rentabilité.

## Notre mission

Avec la mission de promouvoir, défendre et développer de façon collective les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) se veulent avant tout un lieu de réseautage ayant pour but d'améliorer l'environnement d'affaires des entreprises qu'ils représentent.

---

## Notre vision

Les PGQ sont un regroupement qui unit dans l'action collective des producteurs fiers, responsables, soucieux de développer des entreprises durables et engagés à offrir des produits de qualité en concertation avec leurs partenaires.

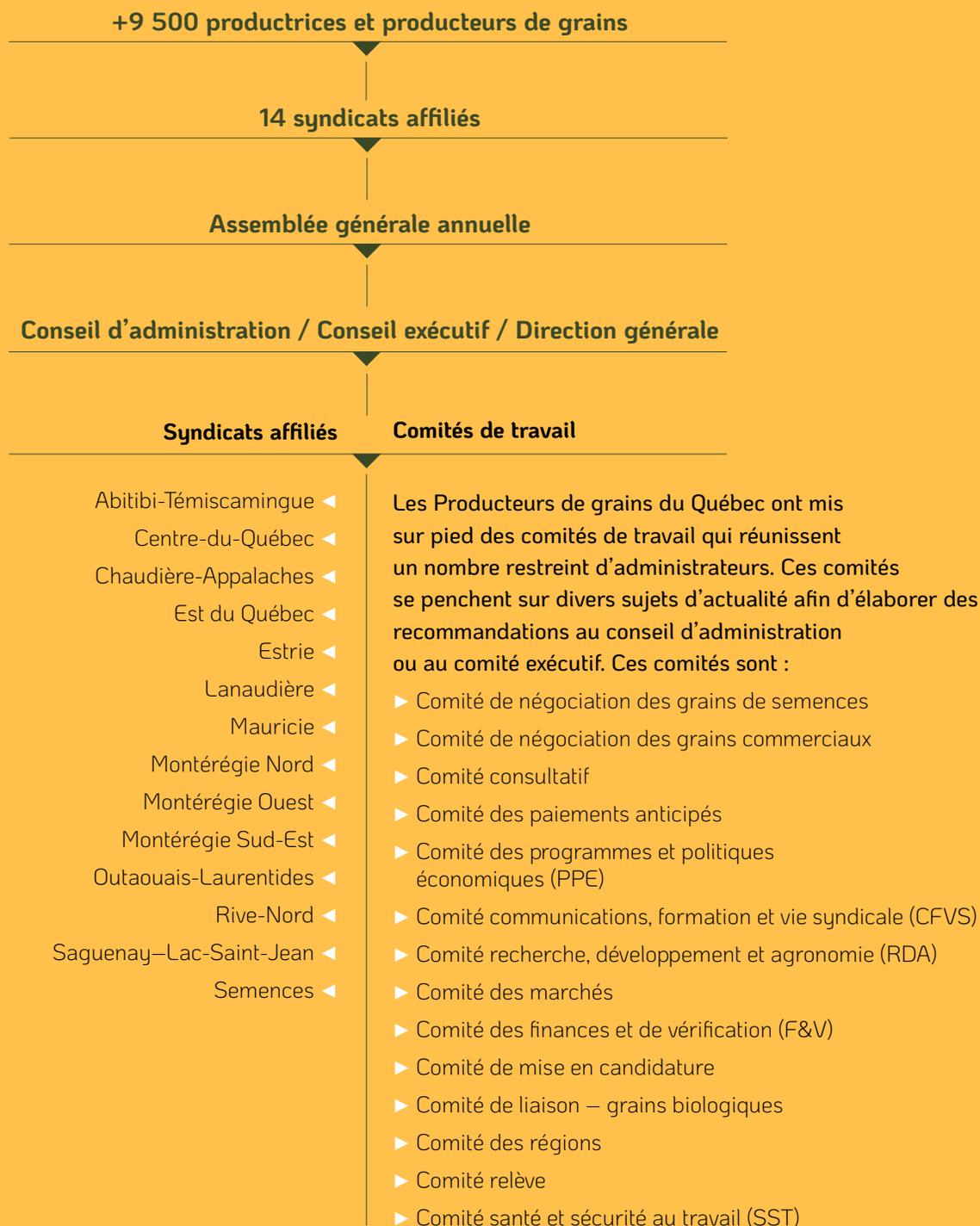
---

## Notre mandat

Par l'entremise d'un travail d'échanges avec les productrices et producteurs de grains, de veille, d'analyse, de concertation et de communication avec l'industrie et les gouvernements, les PGQ ont la responsabilité d'agir sur divers leviers économiques et politiques, notamment dans les domaines suivants :

- ▶ Information sur les marchés
- ▶ Développement de la commercialisation et des marchés
- ▶ Recherche, transfert technologique et services-conseils
- ▶ Protection financière
- ▶ Gestion du risque
- ▶ Valorisation de la profession

# Structure syndicale



# Conseil d'administration 2024

Le conseil d'administration des Producteurs de grains du Québec (PGQ) est formé de 15 membres, soit le président de chacun des syndicats affiliés, ainsi que le président des PGQ qui est élu par l'ensemble des délégués.

Le rôle des membres du conseil d'administration est d'élaborer les actions et les démarches à entreprendre en vue de répondre aux orientations définies par l'assemblée générale et de voir à la défense et à l'avancement des intérêts des producteurs de grains.



**Christian Overbeek**  
Président



**Sylvain Pion**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Producteurs de grains  
Montérégie Sud-Est



**Pierre Murray**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Producteurs de grains  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Alain Gervais**  
4<sup>e</sup> membre du comité exécutif  
Producteurs de grains  
Montérégie Nord



**Johanne Pagé**  
5<sup>e</sup> membre du comité exécutif  
Producteurs de grains  
Lanaudière



**Ghislain Bélanger**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Chaudière-Appalaches



**Benjamin Boivin**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Estrie



**Francis Caouette**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Est du Québec



**Claude Chartier**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Mauricie



**Réjean Laquerre**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Rive-Nord



**Luc Mayer**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Abitibi-Témiscamingue



**Jocelyn Prud'homme**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Montérégie Ouest



**André Roussel**  
Administrateur  
Producteurs de semences  
du Québec



**Guy Sabourin**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Outaouais-Laurentides



**Hubert Soucy**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Centre-du-Québec

# Secrétariat des groupes affiliés

## Abitibi-Témiscamingue

**David Prince**

970, avenue Larivière  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Tél. : 819 762-0833, poste 4312  
Télé. : 819 762-0575  
[dprince@upaat.ca](mailto:dprince@upaat.ca)

## Centre-du-Québec

**Joël Chassé**

1940, rue des Pins  
Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Tél. : 819 519-5838, poste 166  
Télé. : 819 415-0858  
[jchasse@upa.qc.ca](mailto:jchasse@upa.qc.ca)

## Chaudière-Appalaches et Rive-Nord

**Hugo Berthiaume**

5185, rue Rideau  
Québec (Québec) G2E 5S2  
Tél. : 418 209-9228, poste 221  
Télé. : 418 386-4232  
[hberthiaume@quebec.upa.qc.ca](mailto:hberthiaume@quebec.upa.qc.ca)

## Est du Québec

**Éric Pagé**

284, rue Potvin  
Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Tél. : 418 723-1939, poste 4108  
Télé. : 418 723-6045  
[epage@upa.qc.ca](mailto:epage@upa.qc.ca)

## Estrie

**Sandy Lalancette**

4300, boul. Bourque  
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6  
Tél. : 819 346-8905, poste 5136  
Télé. : 819 346-2533  
[slalancette@upa.qc.ca](mailto:slalancette@upa.qc.ca)

## Lanaudière

**Xavier Lacoste**

110, rue Beaudry Nord  
Joliette (Québec) J6E 6A5  
Tél. : 450 753-7486, poste 223  
Télé. : 450 759-7610  
[xlacoste@upa.qc.ca](mailto:xlacoste@upa.qc.ca)

## Mauricie

**Josée Tardif**

230, rue Vachon  
Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2  
Tél. : 819 378-4033, poste 249  
Télé. : 819 371-2712  
[jtardif@mauricie.upa.qc.ca](mailto:jtardif@mauricie.upa.qc.ca)

## Montérégie Nord / Ouest / Sud-Est

**Mylène Durand**

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154, poste 5208  
Télé. : 450 778-3797  
[mdurand@upa.qc.ca](mailto:mdurand@upa.qc.ca)

## Outaouais-Laurentides

**Charles-Antoine Ménard**

15, ch. de la Grande-Côte, bureau 200  
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Tél. : 450 472-0440, poste 4226  
Télé. : 450 472-8386  
[camenard@upa.qc.ca](mailto:camenard@upa.qc.ca)

## Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Marc-André Dumas**

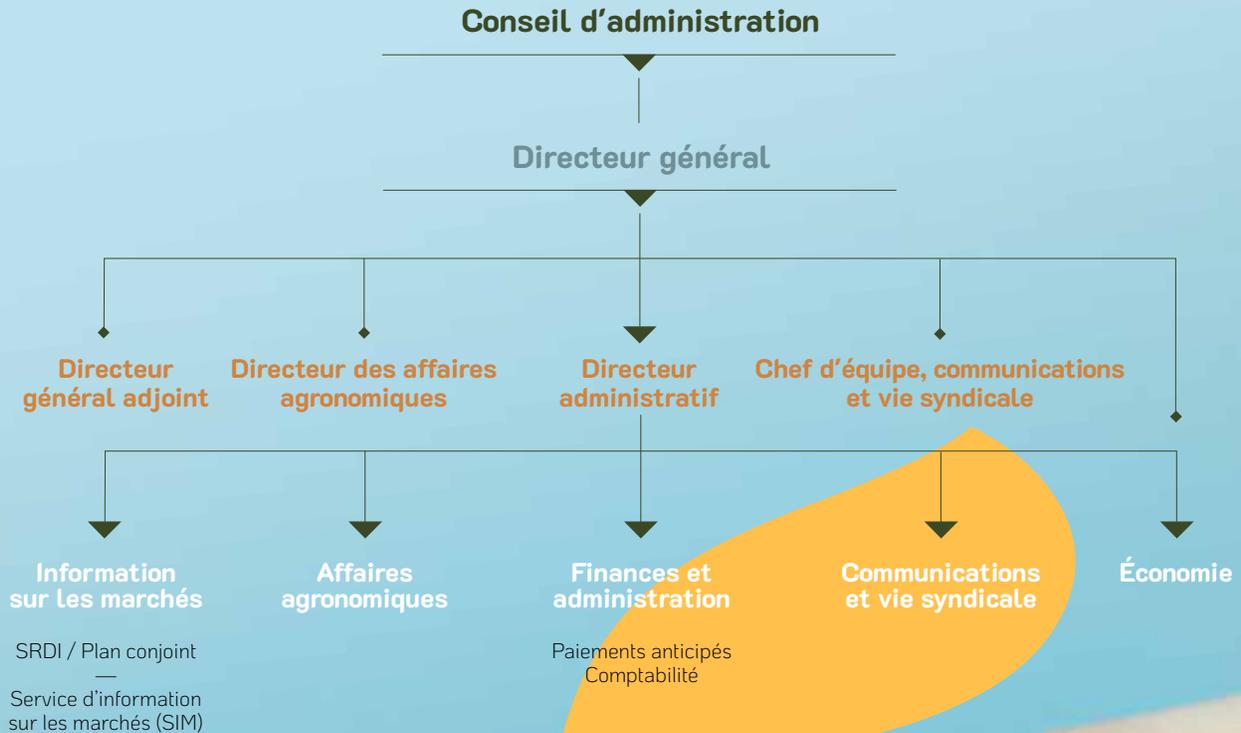
3635, rue Panet  
Jonquière (Québec) G7X 8T7  
Tél. : 418 542-2032, poste 238  
Télé. : 418 542-3011  
[madumas@upa.qc.ca](mailto:madumas@upa.qc.ca)

## Semences

**Jean Dumont**

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154, poste 5213  
Télé. : 450 778-3797  
[jdumont@upa.qc.ca](mailto:jdumont@upa.qc.ca)

# Structure organisationnelle



# Mot du président

En tant que président des Producteurs de grains du Québec (PGQ), il est important pour moi de prendre le temps de vous remercier pour l'intérêt porté à votre organisation tout au long de l'année 2024, et de remercier plus spécifiquement celles et ceux qui se sont impliqués activement en partageant leurs attentes, leurs idées et leur vision des choses. D'ailleurs, le point de départ des activités de l'année est toujours le moment des assemblées générales annuelles, où nous recueillons plus officiellement ces informations afin d'établir les orientations et les actions collectives. Le regroupement des idées et des forces demeure un élément vital de la santé de notre agriculture et de nos fermes, car c'est ainsi que notre profession demeure motivante et inspirante. C'est dans cet esprit qu'en 2024 les PGQ ont déployé une série d'actions et d'initiatives reliées aux dizaines de résolutions reçues concernant la gestion des risques et la protection des activités agricoles.

Ainsi, dans le dossier de la protection des activités agricoles sur nos terres, nous avons défendu sur plusieurs tribunes le principe selon lequel il faut inspirer la confiance des producteurs et susciter leur motivation en misant sur des connaissances mises à jour, sur l'accompagnement technique et sur une solide politique de rétribution des pratiques agroenvironnementales. Ce message précisait en même temps que la gestion d'une ferme implique des risques de toutes sortes et que l'exploitant a droit à l'autonomie décisionnelle.



Christian Overbeek  
Président



D'ailleurs, le producteur détient un rôle central dans l'amélioration de ses pratiques et dispose de connaissances pointues en matière de gestion de ses sols et de ses opérations. Il doit donc être positionné au cœur des innovations et des actions en matière de performance agroenvironnementale.

Les PGQ ont également revendiqué que la politique bioalimentaire soit l'affaire de l'ensemble des ministères et que ces derniers retiennent les meilleurs moyens pour consolider réalistement l'amélioration des pratiques agricoles dans un secteur soumis à la forte pression des pays exportateurs. Le gouvernement a envoyé un signal encourageant en renouvelant au cours de l'année certaines initiatives de soutien aux investissements structurants et aux pratiques agroenvironnementales. La prochaine politique bioalimentaire devra tenir compte, dans son élaboration, que les États-Unis et l'Union européenne investissent fortement dans ce type de soutien.

Notre regroupement a poursuivi le déploiement de plusieurs initiatives en matière de production durable visant à satisfaire les attentes du marché et celles plus imprécises émanant de la société. À titre de représentants de la profession, nous avons donc agi, et nous y travaillons toujours d'ailleurs, sur différents leviers pour renforcer notre capacité collective et individuelle à répondre à ce défi. Plusieurs de ces initiatives se réalisent en partenariat avec Concertation Grains Québec (CGQ) ou nos partenaires canadiens.

Ce besoin d'intervenir collectivement d'une voix forte et unie a aussi pris toute son importance dans le dossier de la gestion des risques économiques, géopolitiques et climatiques. Le message que nous envoyons au gouvernement et à la société, année après année, est que la production alimentaire et l'accès aux aliments ne doivent pas être tenus pour acquis. Ceci est encore plus vrai pour le Québec, dont les superficies cultivables par habitant rejoignent la moyenne mondiale. L'accès à des programmes bien ajustés aux besoins diversifiés et également compétitifs face à ceux de nos concurrents, qui deviennent protectionnistes et de plus en plus généreux envers leur agriculture, est incontournable afin de préserver ces superficies agricoles et répondre aux aspirations des producteurs, notamment celles de la relève. Sur ce dernier point, nous avons fortement insisté sur le besoin d'une aide complémentaire dans les régions périphériques pour y arriver.



*Notre regroupement a poursuivi le déploiement de plusieurs initiatives en matière de production durable visant à satisfaire les attentes du marché et celles plus imprécises émanant de la société.*

Concernant les risques climatiques, nos représentations politiques visent à ce que l'assurance récolte stabilise davantage les revenus face aux excès de Dame Nature. Les PGQ ont participé à de nombreuses rencontres du comité sectoriel, qui se penche sur la modernisation du programme. La Financière agricole du Québec (FADQ) a proposé des éléments intéressants, mais le défi sera de maintenir des coûts d'assurance abordables et compétitifs. Pour le secteur des grains, il est intéressant de noter que l'assurance récolte aux États-Unis intervient généreusement à chaque année, soit l'équivalent de 70 à 80 M\$ une fois le tout ramené à la taille du Québec.

À ce stade-ci, je me dois d'aborder la question des marchés, qui nous a bien occupés au courant de l'année 2024 et qui occupe une place centrale dans la mission de l'organisation. Les marchés internationaux ont subi de grands bouleversements au cours des derniers mois et les marchés locaux québécois aussi. Notre leitmotiv, dont nous faisons régulièrement la promotion, est qu'une bonne mise en marché individuelle est essentielle pour le bien de notre ferme, mais également pour le bien de tous les producteurs. Les outils d'information, de formation et d'analyse des PGQ sont constamment repensés et améliorés afin de répondre aux nouveaux enjeux et aux besoins de plus en plus diversifiés.

Parallèlement à la thématique des marchés, des initiatives intéressantes de développement de marchés et de consolidation de l'accès aux marchés ont été menées. J'insisterai ici sur les travaux de Concertation Grains Québec (CGQ)

dans le développement de marchés locaux. La filière boulangère a mis en œuvre divers projets structurants comme le développement d'un réseau d'expertise dans le blé alimentaire, un colloque annuel de la filière boulangère, une étude sur les enjeux de la commercialisation du blé alimentaire et une analyse du système québécois d'approvisionnement en semences de blé alimentaire. Les PGQ et ses partenaires de CGQ se sont aussi penchés sur le développement du chanvre, du seigle et des grains destinés à la protéine végétale.

L'année 2024 a été bien chargée et ce court message annuel de ma part ne couvre qu'une petite partie du travail effectué et ce, afin d'insister sur certains points forts. Je terminerai en mentionnant que cette année a été également chargée en émotions pour moi. Après 19 années à titre de président des PGQ et plus de 30 ans d'implication syndicale, j'ai décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Ce fut un plaisir pour moi de travailler pour le bien de tous les producteurs de grains du Québec et de notre profession, et je suis heureux de quitter en constatant tout le chemin accompli par l'organisation afin de bien occuper la place qui lui revient dans ce monde de plus en plus complexe. Je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de l'ensemble des personnes qui ont siégé au sein du conseil d'administration des PGQ et celle des employés de l'organisation afin de réaliser notre grand objectif de défendre les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de tous les productrices et producteurs de grains du Québec. ♦

**Christian Overbeek**, président

# Mot du directeur général

L'actualité économique et politique de l'année qui a suivi l'assemblée générale annuelle 2024 des PGQ s'inscrivait dans une certaine continuité. On notait au printemps 2024 des stocks mondiaux légèrement à la baisse pour les grains et fortement à la hausse pour les oléagineux, dans un contexte d'instabilité politique locale, notamment des déficits budgétaires gouvernementaux importants. Ceci était sans compter l'instabilité sur le plan international, qui génère toujours plus de protectionnisme et une forte hausse de l'aide gouvernementale dans plusieurs pays. Notre travail s'opérait aussi dans un contexte de marchés affaiblis et de coûts de production qui restaient élevés d'un point de vue historique, soit 25 à 30 % plus élevés qu'en 2021, dont une hausse des frais d'intérêts de plus de 80 % en une seule année. D'ailleurs, dans ce contexte de pression sur les marges des fermes, les compensations du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en 2024 devraient atteindre 45 à 50 M\$, un sommet par rapport aux huit dernières années.

L'équipe des Producteurs de grains du Québec (PGQ) poursuivait son mandat de travailler sur divers éléments qui permettent de consolider et stabiliser les revenus des fermes. Ceci passait entre autres par l'analyse des données utilisées pour l'établissement des coûts de production indexés et des prix du marché au programme ASRA pour les saisons 2023 et 2024. L'organisation s'est aussi affairée à analyser et commenter les prémisses de la prochaine enquête des coûts de production, qui seront utilisées pour l'application du programme. En marge de leur utilisation dans le cadre du programme ASRA, les coûts de production sont un élément d'information central dans la prise de décision à la ferme. C'est pourquoi les PGQ ont enclenché des projets de mise à jour des coûts de production du maïs, du soya, des cultures émergentes, des cultures de semences et des grains biologiques. Des travaux de concertation visant la mise à niveau des outils de référence du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de Concertation Grains Québec (CGQ) sur les marges de différentes cultures dans le contexte de rotations ont aussi occupé l'équipe des PGQ.



**Benoît Legault**  
Directeur général

En plus de suivre annuellement certaines problématiques particulières soulevées par les producteurs agricoles à l'égard du programme d'assurance récolte (ASREC), les actions des PGQ en matière de politiques et programmes économiques (PPÉ) consistent à se pencher, à chaque saison, sur l'analyse des données utilisées par la Financière agricole du Québec (FADQ) pour s'assurer que tout est bien pris en compte dans les diverses facettes de l'application du programme. Outre ce mandat de surveillance, l'organisation a été impliquée dans la poursuite de l'exercice de modernisation du programme visant à offrir des protections mieux adaptées aux enjeux climatiques à venir.

Les autres actions dans le domaine des PPÉ ont porté sur des démarches politiques afin d'améliorer le soutien aux régions périphériques, de renouveler des programmes cruciaux pour les producteurs de grains, comme l'initiative ministérielle en productivité végétale (20 M\$), et de rendre plus équitable la fiscalité municipale. Notons que les taxes foncières nettes augmentaient d'un autre 10 % en 2023.

Les PGQ ont le mandat d'agir sur les leviers pour améliorer les revenus de la ferme, ce qui signifie aussi de travailler sur diverses facettes de la mise en marché telles que l'offre d'informations et d'analyses sur les marchés pour appuyer les décisions à la ferme, mais aussi pour identifier de possibles actions concertées en vue d'améliorer la commercialisation. Cela demeure une activité centrale du plan conjoint et de l'organisation. Le suivi des marchés prend encore plus d'importance dans le contexte de changements structuraux du marché du maïs au Canada et au Québec, qui ont amené le prix moyen du maïs de l'Ontario sous le prix moyen américain, et celui du Québec au prix de l'exportation ou sous ce dernier.

Les actions régulières touchant les marchés incluent également le développement des exportations et le renforcement de l'accès aux marchés internationaux en concertation avec les partenaires canadiens. Ce dernier point requiert à chaque année de mettre en œuvre divers projets de promotion des grains canadiens, des activités de représentation pour la standardisation des normes techniques et phytosanitaires internationales et le développement de processus

pour s'assurer que les grains canadiens répondent toujours aux exigences des grands pays importateurs. S'ajoutaient à ce travail de développement les travaux de CGQ pour donner un nouvel élan à la filière boulangère locale et pour saisir les opportunités du côté des filières des protéines végétales et du chanvre.

La mission des PGQ dans la défense des intérêts des producteurs de grains comporte un volet d'implication dans des activités ayant un impact sur la performance agromatique, environnementale et technique des fermes. Les actions dans ce domaine ont été très intenses en 2024 et ne cessent de croître. L'organisation doit s'assurer que les initiatives gouvernementales en recherche et en transfert de connaissances répondent aux besoins diversifiés des fermes. Elle y dédie des ressources monétaires, notamment par son fonds de recherche, mais aussi des ressources humaines dont le rôle va du développement à l'administration et même, la coordination de projets.

De plus, ce dernier champ d'action impliquait une surveillance des actions gouvernementales en matière de réglementation des activités agricoles, de programmes agroenvironnementaux et de services offerts à la communauté agricole pour qu'ils soient alignés sur les besoins des fermes. Ces grands dossiers concernaient notamment l'encadrement de l'utilisation des pesticides et des engrais, l'entretien de cours d'eau, la gestion des matières résiduelles fertilisantes, l'initiative ministérielle en rétribution des pratiques agroenvironnementales, la politique carbone du Québec et le Plan pour une économie verte.

Évidemment, ceci n'est qu'un survol des activités de l'organisation en 2024 et je vous invite à consulter plus assidument le présent rapport annuel. Il est important de rappeler que le déploiement d'un tel plan d'action repose indéniablement sur d'intenses activités de communication et d'échange au sein des instances, soit celles des PGQ et de ses 14 syndicats affiliés, et auprès des producteurs de grains, mais aussi auprès du grand public qui doit absolument mieux comprendre la profession de producteur de grains. ♦

**Benoît Legault**, directeur général



# Direction générale

Apportant un soutien de premier ordre aux membres du conseil d'administration dans la mise en œuvre d'un plan d'action orienté par les 8 résolutions de l'assemblée générale de 2024, la direction générale des Producteurs de grains du Québec (PGQ) a pour mission d'orienter les décisions de l'organisation et d'assurer l'atteinte de ses objectifs.

## Engagés et dévoués toute l'année !

En 2024, les 116 administrateurs des 14 syndicats affiliés aux PGQ ont tenu une cinquantaine de réunions de conseils d'administration. De plus, les syndicats affiliés ont transmis aux PGQ 76 résolutions lors des assemblées générales, et ont fait part de leurs positions et attentes concernant plusieurs dossiers tout au long de l'année. Les PGQ travaillent étroitement avec les secrétaires et dirigeants des syndicats, en participant aux rencontres d'information régionales et à leur assemblée générale. Une journée provinciale annuelle, qui ciblait les 116 administrateurs, a aussi été organisée, ainsi qu'un Forum sur les besoins en recherche dans la production de grains. L'assemblée générale annuelle, où convergent plus de 250 délégués, est également un moment primordial pour la collaboration avec les producteurs des différentes régions du Québec.



**Benoît Legault**  
Directeur général



**Murielle Cadieux**  
Secrétaire de direction



**Andrée Dupré**  
Adjointe de direction

## Un milieu concerté

Affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA), les PGQ entretiennent une relation très étroite avec l'organisation. Cette affiliation permet de bénéficier de l'expertise de l'UPA, de sa force politique et de la synergie générée par le regroupement de plusieurs organisations agricoles. Cette relation fait en sorte que les intérêts spécifiques des producteurs de grains soient mis de l'avant dans les orientations de l'UPA.

Collaborant aux activités de divers organismes, les PGQ siègent aux conseils d'administration du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) et de Concertation Grains Québec (CGQ). À l'échelle canadienne, les PGQ travaillent avec plusieurs associations, notamment les Producteurs de grains du Canada, Soy Canada, le Conseil de l'orge du Canada, Cereals Canada, le Conseil des grains du Canada, l'Alliance canadienne des cultures commerciales du Canada, la Table ronde sur l'industrie des grains du Canada et la Table ronde canadienne pour des cultures durables.

## Journée provinciale

Comme de coutume, la Journée provinciale des syndicats affiliés aux PGQ s'est tenue au mois de décembre. Articulé autour de conférences et d'ateliers où les échanges sont à l'honneur, ce rassemblement annuel où sont invités l'ensemble des 116 administrateurs régionaux a été l'occasion de réfléchir sur une variété d'enjeux prioritaires pour le secteur des grains. ♦



# Planification stratégique 2023 ▶ 2025

	Orientations	Objectifs	Indicateurs
<b>Image et positionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redorer l'image des producteurs de grains auprès du grand public;</li> <li>• Démontrer aux instances que les PGQ sont un pilier (productions animales, consommation humaine et transformation industrielle);</li> <li>• Renforcer les relations avec les acteurs de l'écosystème.</li> </ul>	Améliorer les perceptions envers la production de grains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance de l'intérêt et de l'appui du grand public;</li> <li>• Mentions/parutions favorables des grains dans les médias nationaux.</li> </ul>
		Maximiser la présence et la proactivité des PGQ auprès des instances gouvernementales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux événements importants qui interpellent le secteur;</li> <li>• Rencontres avec le bureau du ministre et du sous-ministre (MAPAQ, MELCCFP, MEIE).</li> </ul>
		Assurer le développement de partenariats actifs et constructifs.	Taux de satisfaction envers les partenariats.
<b>Offre et services aux membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer la valeur ajoutée des PGQ auprès des membres et producteurs de grains;</li> <li>• Répondre efficacement aux besoins des membres et producteurs de grains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les communications auprès des membres;</li> <li>• Arrimer les services offerts aux besoins des membres;</li> <li>• Contribuer à une vie syndicale active et durable.</li> </ul>	Taux de satisfaction envers la vie syndicale, les services reçus et les actions posées par les PGQ.
		Assurer l'adéquation entre le nombre de dossiers et la capacité des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbre décisionnel implanté et utilisé par les ressources;</li> <li>• Plan stratégique propre au SIM réalisé.</li> </ul>
<b>Relève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la relève au sein de l'organisation;</li> <li>• Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de jeunes au sein des syndicats régionaux;</li> <li>• Augmenter l'attractivité des PGQ auprès des jeunes/nouveaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Âge moyen des participants aux événements et activités;</li> <li>• Jeunes ambassadeurs par syndicat;</li> <li>• Activités adaptées organisées.</li> </ul>
		Encourager la planification à long terme du processus de relève et l'inclusion plus systématique du volet humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de région structurée de manière multidisciplinaire élaboré;</li> <li>• Rencontres de sensibilisation avec le CRHA;</li> <li>• Activités de sensibilisation sur l'inclusion des aspects humains;</li> <li>• Parutions d'études de cas dans le cahier Grains et sur les réseaux sociaux des PGQ;</li> <li>• Conférences présentées aux assemblées annuelles.</li> </ul>

	Orientations	Objectifs	Indicateurs
<b>Relève (suite)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la relève au sein de l'organisation;</li> <li>Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève.</li> </ul>	Augmenter l'exposition de la relève et des cédants à de nouvelles formes de financement et de propriété.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capsules informatives diffusées;</li> <li>Modèles types d'entente et de bail réalisés;</li> <li>Exemples de parcours produits et diffusés;</li> <li>Communications aux répondants des fonds/fiducies.</li> </ul>
		Valoriser le secteur de production auprès de la relève familiale et non apparentée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débouchés à valeur ajoutée et cultures émergentes abordés dans l'infolettre;</li> <li>Article dans le cahier Grains qui porte sur la relève en diversification.</li> </ul>
		Appuyer les parcours entrepreneuriaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mentions du parcours entrepreneurial dans les contenus développés sur les cas de relève;</li> <li>Groupe/page existante sur les réseaux sociaux;</li> <li>Formation organisée sur le leadership/développement de réseau;</li> <li>Rencontres organisées avec les institutions financières.</li> </ul>
<b>Mise à niveau numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se doter d'un écosystème numérique qui répond aux besoins actuels et futurs de l'organisation.</li> </ul>	Optimiser les infrastructures technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan des étapes à accomplir;</li> <li>Nouveau site Internet en vigueur;</li> <li>Réussite des tests de cybersécurité.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximiser l'utilisation des canaux de communication;</li> <li>Bonifier l'expérience membre.</li> </ul>	Taux de satisfaction envers les communications et les outils numériques.
<b>Pérennité de l'organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la pérennité de l'organisation en termes de ressources humaines et financières.</li> </ul>	Assurer une capacité financière en adéquation avec les objectifs et la vision de l'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la réserve financière;</li> <li>Taux de satisfaction envers l'atteinte des objectifs et de la vision.</li> </ul>
		Favoriser l'attraction et la rétention des employés clés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de rétention;</li> <li>Taux de mobilisation.</li> </ul>

# Communications et vie syndicale

## Membres du comité communications, formation et vie syndicale :

Président : M. Alain Gervais

M. Pierre Murray / M. Guy Sabourin / M. Ghislain Bélanger

M. Benjamin Boivin / M. Luc Mayer / M. Jocelyn Prud'homme

## Membres du comité relève :

Président : M. Christian Overbeek

M. Benjamin Boivin / M. Hubert Soucy / M. Olivier Lanoie

M. Cédric Lemieux / M. Thomas Leblanc / M. Maxime Bouchard

Mme Annabelle Asnong

Les communications et la vie syndicale constituent un des piliers du plan d'action des Producteurs de grains du Québec (PGQ). En 2024, les PGQ ont non seulement multiplié les interventions auprès des gouvernements, mais aussi auprès des médias et du grand public pour défendre les intérêts de leurs membres tout en cherchant sans cesse à valoriser la profession. Au niveau de la vie syndicale, les activités de réseautage et d'appui aux régions se sont poursuivies, comme en témoigne la Journée provinciale des syndicats affiliés, les rencontres d'information régionales, les assemblées générales et l'ajout du Zoom de la rentrée au programme annuel, mais aussi les nombreux efforts investis dans une communication efficace des informations les plus pertinentes pour les productrices et les producteurs de grains du Québec.



**Olivier Laniel**  
Chef d'équipe, communications  
et vie syndicale



**France-Lynn Lejeune**  
Agente aux communications,  
réseaux sociaux



**Karine Bergevin**  
Agente aux communications



## Relations publiques

En 2024, les PGQ ont continué leur collaboration avec la firme québécoise de relations publiques L'Orange bleue pour soutenir leurs efforts de communication auprès des médias et des divers paliers de gouvernement. Ces efforts ont permis de renforcer la notoriété et la crédibilité des PGQ, ce qui les place dans une position d'interlocuteur de choix auprès des médias et des divers acteurs politiques lorsque vient le temps de défendre les intérêts des producteurs de grains québécois. L'Orange bleue se veut aussi un allié majeur dans la veille médiatique et politique entourant les dossiers stratégiques des PGQ. En 2024, la collaboration des PGQ avec L'Orange bleue s'est traduite par :

- 8 diffusions de communiqués et 2 diffusions de lettres ouvertes, pour un total de 24 republications
- 3 rencontres avec des titulaires de charges publiques
- Plus de 7 séries de correspondances envoyées à des titulaires de charges publiques

S'ajoutant à ces données, on dénombre un total de 6 diffusions de communiqués relevant des activités internes des PGQ en 2024.

## Collaboration avec La Terre de chez nous

Les PGQ ont poursuivi tout au long de l'année 2024 leur collaboration efficace avec La Terre de chez nous, assurant leur présence dans différentes revues et rubriques destinées aux producteurs. C'est ainsi que les PGQ ont été présents dans :

- Les 6 éditions du cahier Grains
- Le guide Réseau des grandes cultures du Québec (RGCQ)
- 11 rubriques Revue des marchés de La Terre de chez nous
- 3 rubriques Opinion du président de La Terre de chez nous
- Plus de 50 articles parus dans Quebec Farmer's Advocate (QFA)

## Une année sous le signe de la nouveauté et des célébrations

Dans la continuité de la vaste campagne de promotion de la profession lancée en 2022, les PGQ ont rejoint une audience de plus de 10 000 000 Québécois en s'associant à la populaire émission de télé-réalité L'Amour est dans le pré diffusée sur les ondes de Noovo en début d'année. Au total, les PGQ ont bénéficié de 56 occasions de visibilité durant la diffusion de l'émission. Les retombées se sont vite fait ressentir : en 2024, la page Facebook On sème au Québec a passé le cap des 20 000 abonnés, ce qui constitue un bond gigantesque de plus de 12 000 abonnés en seulement un an !

En 2024, les PGQ ont aussi entamé les festivités entourant leur 50<sup>e</sup> anniversaire et la promotion de celui-ci. La bière Jean de passion, fabriquée à partir d'orge et de houblon d'origine 100 % québécoise, a fait l'objet d'une publication sur la page Facebook Grains du Québec qui a obtenu plus de 4 000 vues et généré plus de 284 interactions ! Les PGQ ont aussi collaboré avec les influenceuses 2FillesOrdinaires, qui ont notamment produit une capsule vidéo humoristique intitulée « On a tenté de faire du pain de A à Z ». Les différentes publications issues de cette collaboration ont reçu un excellent accueil sur l'ensemble des plateformes de diffusion : plus de 150 000 vues, près de 8 500 interactions et un taux d'engagement de près de 6 % (plus élevé que la moyenne de l'industrie).



50  
ANS

## 50 ans, ça se fête en grand!

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont célébré en grand le lancement officiel des festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation le 11 septembre lors d'un cocktail dînatoire. L'événement a été l'occasion de faire un rapide tour d'horizon sur les 50 dernières années, tant du point de vue de l'histoire de la fédération que de celle de la production de grains au Québec.

En 2024, différentes initiatives ont été organisées pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire des PGQ. Parmi celles-ci, soulignons celle de la bière officielle du 50<sup>e</sup> anniversaire des PGQ : la bière Jean de passion, fabriquée à partir d'orge et de houblon 100 % québécois, et développée en partenariat étroit avec le Domaine Berthiaume. Jean de passion a été servie une première fois lors de la journée de dévoilement des résultats de la Tournée des Grandes Cultures du Québec (TGCC) le 26 août, au Domaine Saint-Simon, et une deuxième fois dans le cadre de la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec le 8 septembre. Le cocktail dînatoire du 11 septembre constituait donc la troisième occasion de déguster la bière officielle du 50<sup>e</sup> anniversaire des PGQ.

## Nos outils de communication

### • Infolettre : l'incontournable du lundi!

Comme chaque année, tous les lundis, les PGQ ont procédé à l'envoi d'une infolettre regroupant les actualités du secteur à plus de 4 000 abonnés. Un module d'abonnement à l'infolettre est disponible en tout temps sur le site web de l'organisation afin de permettre aux personnes intéressées de la recevoir.

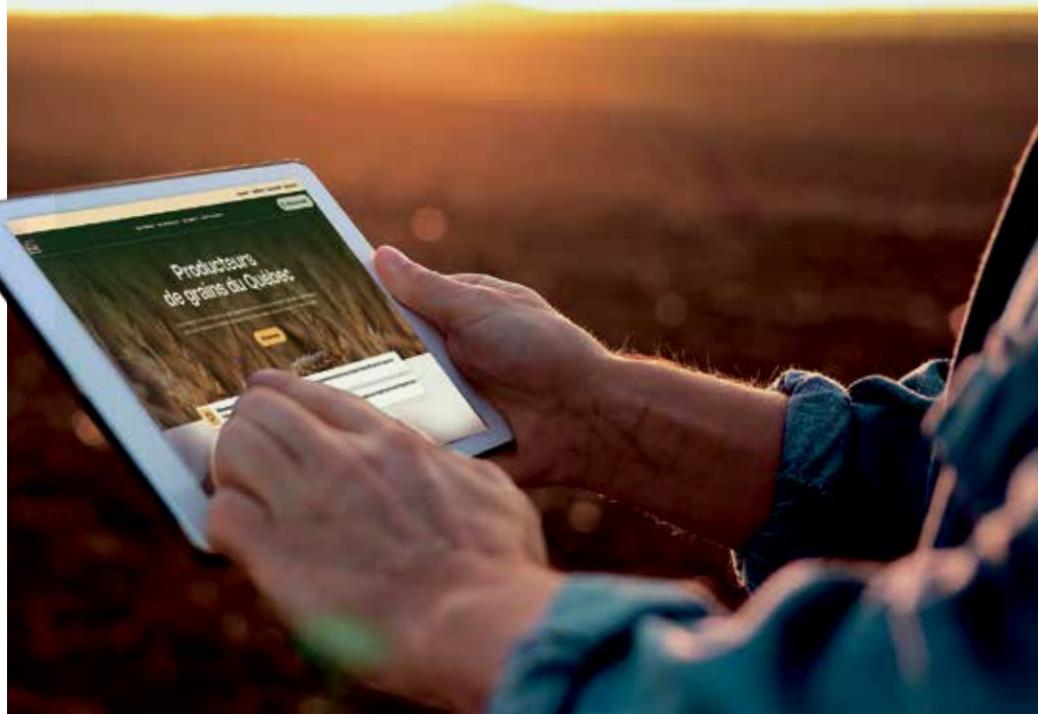
### • Site web : faire peau neuve en 2024

Le site web des PGQ demeure la source d'information de prédilection des productrices et producteurs de grains. On y retrouve les nouvelles clés entourant les marchés et des analyses recherchées, de l'information précise sur les grains, les communiqués de dernière heure, les différentes formations offertes, les événements importants auxquels assister et bien plus encore! La nouvelle mouture du site web des PGQ a été lancée en juillet 2024 et elle comporte maintenant une section réservée au grand public. Plusieurs heures de travail ont été investies dans le développement et le raffinement de ce nouveau site web, avec l'objectif de toujours mieux servir les intérêts des producteurs de grains et d'améliorer les communications.

Pour rester à l'affût des plus importantes nouvelles sur le secteur des grains, une visite sur le site [pgq.ca](http://pgq.ca) s'impose.

### • Les réseaux sociaux et autres : tous connectés

En 2024, les PGQ ont continué d'être bien actifs sur les réseaux sociaux, ce qui leur permet de renforcer leur présence en ligne, de générer du trafic vers le site [pgq.ca](http://pgq.ca) et d'avoir un impact positif et toujours grandissant sur l'image des producteurs de grains dans l'opinion publique.



## Pour les producteurs et productrices de grains

### • LinkedIn

Les PGQ sont présents sur le réseau social professionnel LinkedIn depuis 2020. Comptant 584 abonnés en début d'année, avec 160 nouveaux abonnés pour 2024, la page des PGQ permet de communiquer des nouvelles de l'industrie, des statistiques ou encore des initiatives à souligner. L'activité des PGQ sur ce réseau vise à cibler les joueurs majeurs de l'industrie des grains, les institutions gouvernementales et certains médias.

### • X

Le compte X (anciennement Twitter) des PGQ a été pris en charge par l'équipe des communications en 2022. Cette plateforme est utilisée pour partager des nouvelles et les innovations de l'industrie, des communiqués de presse ainsi que l'actualité sur les marchés dans le secteur des grains. Nous avons terminé l'année 2024 avec 395 abonnés, soit 60 de plus que l'an dernier.

### • YouTube

La chaîne YouTube des PGQ compte aujourd'hui plus de 220 abonnés et près de 300 vidéos disponibles, avec 913 754 visionnements totaux. Cette chaîne permet notamment le partage d'analyses du marché élaborées par l'équipe du Service d'information sur les marchés (SIM) des PGQ : Écho-Marché, faits saillants du rapport USDA, les tendances des prix du marché, etc. On y retrouve aussi toutes les vidéos développées dans le cadre des campagnes de promotion et les capsules sur la gestion 4B des nutriments.

## Pour le grand public

### • Facebook On sème au Québec

L'abonnement à la page Facebook On sème au Québec a explosé en 2024 : nous comptons maintenant près de 23 000 abonnés à cette page qui n'en avait que 10 000 l'an passé. Cette page présente des chiffres et des données intéressantes concernant la production de grains au Québec, explique de manière imagée et décomplexée certaines bonnes pratiques mises en œuvre sur les fermes québécoises, met en avant certains producteurs de grains grâce aux extraits vidéos issus de la campagne de promotion, etc. Certaines publications clés de cette page bénéficient aussi de sponsorisations, permettant ainsi d'atteindre un public de plus en plus large.

### • Facebook Grains du Québec

La page Facebook Grains du Québec compte actuellement 7 700 abonnés. Cette page fait la promotion de la production et de la consommation de grains du Québec auprès du grand public. On y retrouve des suggestions de recettes, des vidéos, des nouvelles en lien avec l'industrie, des conseils alimentaires ou encore des faits intéressants sur une multitude d'aspects de la production et de la consommation de grains.

### • Instagram

Instagram a fait son entrée chez les PGQ en mai 2022 pour se rapprocher du grand public. Fin 2024, 955 abonnés suivaient les PGQ via cette plateforme. Ici, les PGQ souhaitent rejoindre des consommateurs plus jeunes et leur faire découvrir les différents grains du Québec au moyen de publications et de « stories » d'intérêt.

## Journée Portes ouvertes

Le 8 septembre 2024, les PGQ ont participé à l'activité Portes ouvertes sur les fermes du Québec organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA). L'équipe des PGQ a tenu un kiosque à la ferme Entreprises Julien Cousineau, en Montérégie, où un concours permettant de gagner deux paniers-cadeaux contenant des produits faits à base de grains du Québec a attiré les foules. ♦



584  
abonnés



395  
abonnés



221  
abonnés



On sème au Québec

22 900  
abonnés



Grains du Québec

7 700  
abonnés



955  
abonnés



# Agronomie, recherche et développement

## Membres du comité recherche, développement et agronomie :

Président : M. Sylvain Pion

M. Alain Gervais / M. Guy Sabourin / M. Ghislain Bélanger

M. Réjean Laquerre / Mme Johanne Pagé / M. André Roussel

## Au niveau de la recherche

En lien avec l'édition 2024 du Forum sur les besoins en recherche dans la production de grains et à la suite des appels de projets pour un financement public, plusieurs projets ont été acceptés par les Producteurs de grains du Québec (PGQ) pour du cofinancement. Une douzaine de demandes de financement provenant du Centre de recherche sur les grains (CÉROM), parmi une vingtaine reçues, ont été retenues par le comité Recherche des PGQ pour un cofinancement dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces demandes correspondent aux besoins en recherche exprimés par les producteurs de grains lors du Forum.



**Salah Zoghalmi, M.Sc., agr.**  
Directeur des affaires agronomiques



**Tabara Fall, M.Env.**  
Agente de projets



**Tarek Cherni, M.Sc. éco-conseil**  
Agent de projets



**Nathalie Toupin**  
Commis à l'administration





*De plus, d'autres projets cofinancés par les PGQ sont réalisés par des chercheurs issus de diverses institutions provinciales de recherche.*

Par ailleurs, douze autres projets de recherche ont été retenus par les PGQ pour un cofinancement par d'autres programmes et sources de financement. Certains de ces projets sont pilotés par des chercheurs du CÉROM et constituent une entente quinquennale entre le CÉROM et les PGQ pour le financement de la recherche de la corporation.

De plus, d'autres projets cofinancés par les PGQ sont réalisés par des chercheurs issus de diverses institutions provinciales de recherche. Ces projets visent, entre autres, la résilience aux changements climatiques, ainsi que la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures commerciales. L'enjeu de la résistance des mauvaises herbes et des maladies aux produits phytosanitaires sont aussi parmi les objectifs de quelques projets qui ont démarré en 2024 ou qui sont sur le point de l'être pour 2025.

Enfin, les PGQ continuent d'être actifs dans la recherche en amélioration génétique et contribuent au cofinancement de projets bénéficiant d'un financement fédéral par l'entremise du programme Agri-science d'Agri-culture et Agroalimentaire Canada (AAC). Les PGQ élargissent le spectre de cofinancement d'activités de recherche supportées par ce programme en dédiant une contribution financière à un projet de recherche dans la grappe agroscientifique dans la production biologique. Il est également à mentionner dans ce contexte que les PGQ contribuent au cofinancement de la mise sur pied d'un programme d'amélioration génétique de l'orge brassicole à deux rangs au Québec.

## **Production durable**

### **Projets pour la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable (PAD) : quelques cas de succès**

Malgré le report d'un an, les projets qui ont été mis en place pour contribuer à la réalisation des objectifs du PAD ont été un franc succès. En effet, le projet sur la promotion et la formation sur la gestion 4B des nutriments a suscité de l'intérêt autant pour les conseillers que les producteurs agricoles et a mobilisé plus de partenaires que prévu. Quelques faits saillants en témoignent : une série de quatre capsules vidéo a été produite, des sessions de formation et d'échanges ont attiré plus de 700 participants, plus de 40 sites d'essais et de démonstration ont été mis en place, plus de 60 producteurs se sont inscrits dans une formation continue développée dans le projet, etc.

D'autres projets ont aussi atteint leurs objectifs, dont le projet Réseau d'ambassadeurs.

Enfin, d'autres projets appuyés par les PGQ sont en cours de finalisation, notamment la formation sur les cultures de couverture et le projet de lutte mécanique contre les mauvaises herbes.

## Agrisolutions climat

Le projet Agrisolutions climat se poursuit. La saison 2024 a été marquée par l'ajout de pratiques de gestion bénéfiques (PGB) et leur diversification. Il y a eu un engouement particulier pour la pratique des cultures de couverture au point d'atteindre l'épuisement du budget alloué à cette pratique. Il y a aussi eu des bonifications des montants de certaines pratiques, notamment celle sur l'utilisation de l'urée enrobée de polymère. Le projet continue pour encore trois ans, soit de 2025 à 2028. Les détails des PGB qui seront rétribuables et les modalités pour s'y inscrire seront connus au fur et à mesure.

## À l'échelle fédérale

Les PGQ poursuivent leur implication dans les démarches de mise en œuvre et d'implantation de standards de production durable dans le secteur des grains, notamment en participant au programme soya canadien durable, à l'initiative Field To Market, aux travaux sur la carboneutralité du secteur des grains, etc. Bien que l'adhésion des producteurs à ces initiatives soit sur une base volontaire, la concurrence actuelle sur les marchés extérieurs et les exigences des consommateurs pour une production de plus en plus durable constituent un signal qu'elles deviendront fort probablement indispensables pour la production et la commercialisation de certaines commodités dans le futur. Les PGQ se sont activement impliqués afin de se tenir aux aguets et suivre de près ce qui se dessine à l'horizon pour les standards et les exigences qui pourraient être imposés à la production de grains.

## Environnement réglementaire de la production

L'année 2024 constitue un tournant pour de nombreux changements réglementaires dont plusieurs touchent le secteur des grains. Normalement, c'est la fin de la phase de transition pour la mise en œuvre des modifications apportées par l'Omnibus réglementaire, adopté en 2022, à des règlements comme ceux qui gèrent les pesticides (p. ex. le Code de gestion des pesticides ou le Règlement sur les permis et les certificats). Malgré les demandes des producteurs de grains de renoncer à certaines modifications réglementaires ainsi que les différents échanges des PGQ avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le gouvernement a décidé d'aller de l'avant.

Dans la même foulée, les PGQ ont participé au courant du printemps 2024 aux séances de cocréation pour la mise à jour du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Les PGQ ont souligné que cette mise à jour ne doit pas être synonyme d'ajout ni de resserrement de la réglementation en vigueur. L'atteinte des objectifs du Plan d'agriculture durable (PAD) ou du Plan pour une économie verte ne passe pas uniquement par la réglementation; les PGQ n'ont eu de cesse de rappeler que d'autres mesures et moyens peuvent être mis en œuvre pour favoriser la réduction de l'empreinte environnementale des fermes du Québec.

Les PGQ ont aussi participé à la consultation publique menée par le MELCCFP sur les changements réglementaires apportés à la suite de la décision du gouvernement d'entreprendre des mesures d'allègement réglementaire et administratif.

Au moment de l'écriture de ce rapport, il n'y a pas encore d'annonce sur les détails et les orientations du gouvernement à la suite des consultations qui ont été menées, autant pour les ateliers de cocréation du REA qu'au niveau des intentions de changement répondant à la demande d'allègement administratif et réglementaire. ♦



# Économie

## Membres du comité de négociation des grains de semences :

Président : M. Christian Overbeek  
M. Pierre Murray / M. André Roussel

## Membres du comité des programmes et politiques économiques :

Président : M. Pierre Murray  
Mme Johanne Pagé / M. Benjamin Boivin / M. Francis Caouette  
M. Claude Chartier / M. Réjean Laquerre / M. Luc Mayer  
M. Hubert Soucy

## Membres du comité santé et sécurité au travail :

Président : M. Sylvain Pion  
M. Pierre Murray / Mme Johanne Pagé / M. Francis Caouette  
M. Réjean Laquerre / M. Jocelyn Prud'homme  
M. Guy Sabourin

## Convention de production et de mise en marché des semences

La Convention a été passablement modifiée l'hiver dernier avec une hausse de la prime, la mise en place d'un plafonnement à l'obligation d'achat et une période de référence des prix devancée. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a homologué cette nouvelle version de la Convention en avril 2024. Ce faisant, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) et les Associations accréditées ont appliqué pour la première fois ces changements dans le cadre habituel des négociations des prix annuels minimums qui doivent être payés aux producteurs de semences. Une seule séance de négociation a été nécessaire. Ces prix minimums doivent être payés pour la récolte 2024 des céréales de printemps et la récolte 2025 des céréales d'automne (semées à l'automne 2024).



**Marie-Hélène Parent**  
Agroéconomiste

En qualité d'office de producteurs, les PGQ veillent à l'application conforme de la Convention. En cours d'année, il a été porté à notre attention que des escomptes de qualité étaient appliqués au prix de certains lots de semences, alors que ceux-ci étaient utilisés par l'acheteur. Or, l'article 12.1 de la Convention stipule clairement que les obligations d'achat s'appliquent non seulement aux semences de catégorie #1, mais aussi aux semences utilisées par l'acheteur. Conséquemment, nous avons communiqué avec les représentants des Associations accréditées afin de clarifier la situation et nous assurer que les producteurs de semences soient payés rubis sur l'ongle, selon les prix minimums convenus.

## Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

Les prix de marché ont baissé dans les derniers mois et le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a été sollicité pour soutenir les revenus des producteurs. Comme à l'accoutumée, les PGQ ont collaboré avec la Financière agricole du Québec (FADQ) afin d'établir ou de prévoir certains paramètres des avances et du paiement final, comme les prix de marché et l'indexation des coûts de production.

## Assurance récolte (ASREC)

Encore cette année, d'aucuns ont eu maille à partir avec des soubresauts climatiques alors que pour d'autres, 2024 aura été leur Klondike. Ces grandes variations, probablement liées aux changements climatiques, semblent s'ancrer dans nos saisons au fil des ans. La FADQ a entamé la révision du programme d'assurance récolte (ASREC), en quête d'une refonte complète et, espérons-le, d'une modernisation. Les PGQ ont indubitablement participé à toutes les étapes de consultation en soulevant les points critiques et les changements souhaités par les producteurs, souvent rappelés au gré des résolutions adoptées dans les assemblées. Nous avons toutefois été à même de constater que le programme ASREC n'est pas si simple à modifier en profondeur. Comme il fait l'objet d'une entente FPT (fédéral, provinces et territoires), les changements doivent être adoptés par toutes les parties. Pour l'heure, on peut s'attendre à la disparition du volet collectif, qui sera remplacé par une assurance individuelle de base protégeant seulement les baisses de rendement. L'assurance individuelle complète demeure, bien sûr, et sera même bonifiée. Toutes ces nouveautés devraient être annoncées et expliquées dans les prochains mois.

*L'assurance individuelle  
complète demeure, bien sûr,  
et sera même bonifiée.*

## Coûts de production : l'année de toutes les enquêtes

2024, c'est l'année de la mise à nu technico-économique de notre secteur. Quatre enquêtes seront menées de front au cours de 2025 :

- 1. Étude de coût de production ASRA :** les revenus stabilisés de la catégorie Céréales et canola doivent être mis à jour aux 5 ans. Les PGQ participent au comité sectoriel chargé de suivre les travaux, auquel siègent aussi la FADQ, le MAPAQ et le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Les travaux ont débuté à l'automne par la sélection des fermes enquêtées. Le CECPA fera la collecte des données dans les prochains mois. S'ensuivront des étapes d'analyses et de dépôts des résultats jusqu'en 2026.
- 2. Portrait technico-économique du maïs-grain et du soya :** il est important pour une organisation comme la nôtre de connaître les coûts de production des grains au Québec. Comme le maïs-grain et le soya ne sont pas couverts par le programme ASRA, il n'y a pas d'emblée d'étude de coût de production quinquennale. Les PGQ ont donc fait les démarches nécessaires pour qu'une étude se consacre à ces cultures.
- 3. Semences :** les coûts supplémentaires qu'implique la production de semences certifiées feront l'objet d'une étude spécifique et demandée conjointement par les PGQ et les Producteurs de semences du Québec (PSQ).
- 4. Grains biologiques :** Une étude portant sur certains grains produits en régie biologique permettra d'en dresser des portraits technico-économiques. Ce projet, initié par les PGQ, est pris en charge par le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ) pour la suite des travaux.

Inéluctablement, la réalisation de ces enquêtes repose sur la participation des producteurs de grains. Nous tenons à remercier tous ceux qui y contribueront, de près comme de loin. Nous vous assurons que ces informations nous sont d'une grande utilité.



### **Initiative ministérielle Productivité végétale**

Mesure soutenant la Politique bioalimentaire 2018-2025, elle vise à améliorer la productivité en versant une aide financière pour l'achat d'équipements agricoles qui permettent de diminuer le nombre d'heures de travail. Une cohorte a été annoncée en novembre 2024, assortie d'une enveloppe budgétaire fermée, ce qui est usuel pour cette initiative ministérielle. Une nouveauté pour cette cohorte : le MAPAQ a prévu une période d'inscription exclusive, réservée aux régions dites prioritaires, en plus de bonifier les taux pour ces mêmes régions. Bon nombre de producteurs ont soulevé les nombreuses contraintes, limitant grandement les possibilités d'investissement.

### **Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales**

Principale mesure du Plan d'agriculture durable, c'est un incitatif financier dont l'objectif est d'encourager les producteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales comme la diversification des cultures, l'implantation de cultures de couverture, la réduction de l'usage des pesticides, l'aménagement de bandes riveraines ou d'îlots boisés ou encore la participation à des activités de formation. Une troisième cohorte a été lancée en 2024, les deux premières se poursuivent. La première cohorte en était quant à elle à sa dernière année en 2024. Le MAPAQ a ainsi annoncé une nouvelle mouture en 2025 : la Rétribution agroenvironnementale, qui a pour objectif d'inciter les entreprises à poursuivre la mise en place de bonnes pratiques. Quelques modifications ont été apportées aux pratiques admissibles. ◆

# Administration et finances

## Membres du comité des paiements anticipés :

Président : M. Alain Gervais  
M. Claude Chartier / M. Réjean Laquerre  
Mme Johanne Pagé / M. Jocelyn Prud'homme  
M. Hubert Soucy

## Membres du comité des finances et de vérification :

Président : M. Sylvain Pion  
M. Pierre Murray / M. Alain Gervais / Mme Johanne Pagé



**Marc Labelle**  
Directeur administratif



**Marc-André Lavoie**  
Assistant-comptable



**Mireille Blais**  
Assistante-comptable



**Natalie Gendron**  
Assistante-comptable



**Nathalie Hérard**  
Commis comptable



**Kathy Candia**  
Technicienne comptable



**Julie Gagnon**  
Technicienne comptable



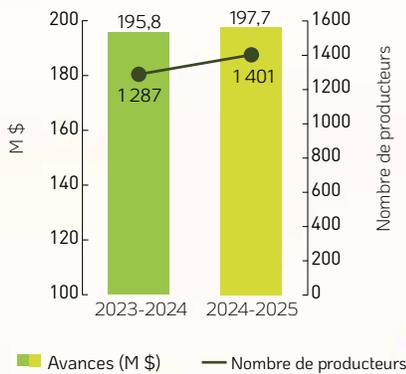
**Julie Asselin**  
Agente aux opérations



**Sylvie Perreault**  
Commis à l'administration

Au cours de l'année 2024, plusieurs procédures administratives ont été requises pour bien gérer et constater les nombreuses opérations comptables et financières de l'ensemble de l'organisation. Cet aspect plutôt large implique un suivi administratif continu et une planification rigoureuse des diverses activités, notamment en ce qui a trait aux dimensions réglementaires, légales, bancaires et communicationnelles avec de nombreux intervenants externes.

### Avances de paiements anticipés



### Programme de paiements anticipés

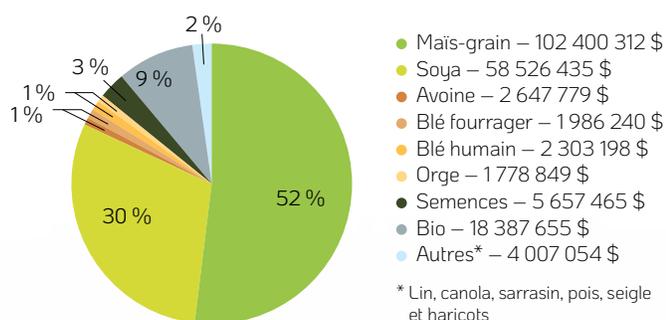
Selon la procédure réglementaire annuelle demandée, l'organisation a accompli auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) les démarches requises dans la gestion du Programme de paiements anticipés (PPA) pour les producteurs de grains du Québec.

Afin d'administrer ce programme fédéral offert depuis 1978, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) doivent souscrire une marge de crédit de 100 millions de dollars auprès d'une institution financière (ajustée à 200 millions en 2024 en vertu des modifications majeures temporaires annoncées durant la campagne agricole). Celle-ci est obtenue grâce à la garantie de prêt du gouvernement fédéral. Cette procédure annuelle est une entente tripartite légale énumérant les exigences à respecter pour chaque intervenant dans ce processus.

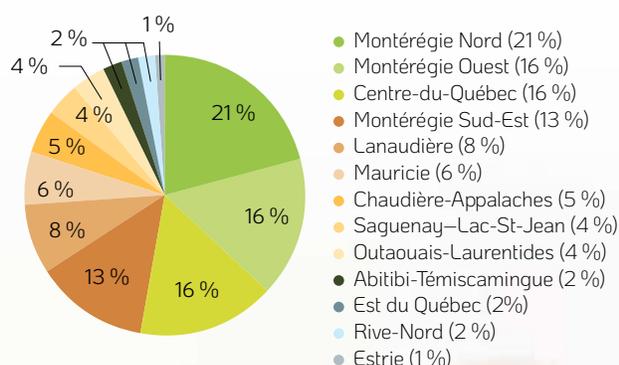
Le Programme de paiements anticipés (PPA) propre au secteur des grains implique de nombreuses opérations. Plus précisément, ce dernier prévoit le versement d'avances au volet ensemencement (printemps-été) ainsi qu'au volet après-récolte (automne). Ce processus comprend de multiples étapes et requiert des échanges constants avec La Financière agricole du Québec (FADQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Le gouvernement fédéral ayant graduellement modifié certains éléments du projet de loi adopté à la Chambre des communes en 2016, plusieurs modifications administratives obligatoires ont été implantées dans la gestion du PPA durant les années de commercialisation 2017-2018 à 2024-2025. Par conséquent, de nombreux suivis auprès des divers intervenants ont été exigés tout au long de l'année 2024 et se poursuivront encore en 2025, d'autant plus que des modifications majeures temporaires sont en vigueur.

## Répartition des avances par culture – campagne 2024-2025

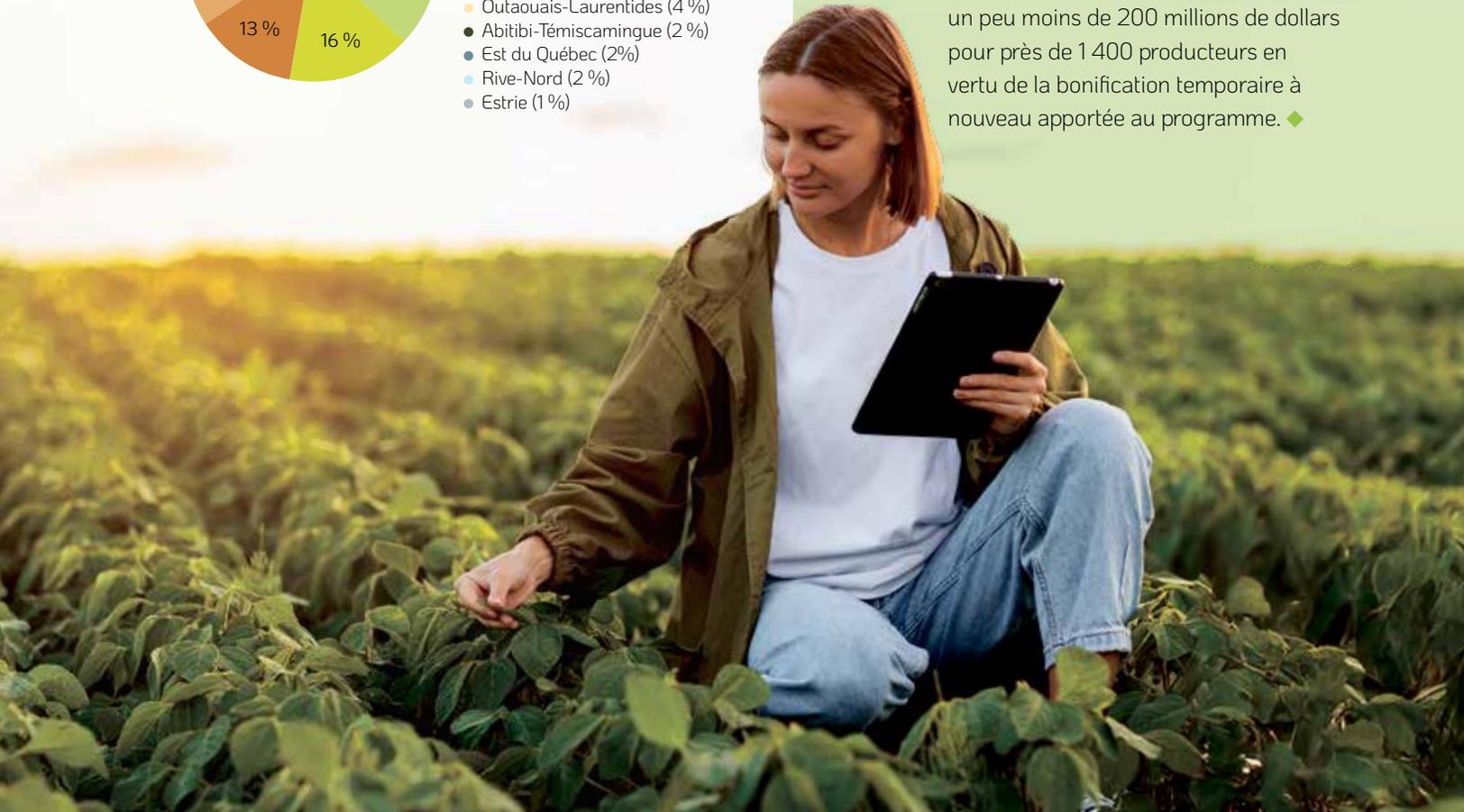


## Répartition des avances par région – campagne 2024-2025



Par ailleurs, l'équipe a également été responsable d'un ensemble d'opérations afin d'obtenir le remboursement des avances totales d'environ 196 millions de dollars, octroyées à près de 1 300 producteurs de grains pour la campagne agricole 2023-2024 se terminant le 30 septembre 2024. Cette démarche implique la comptabilisation de nombreuses transactions quotidiennes de remboursement en provenance des acheteurs de grains et des producteurs, le suivi des inventaires de grains chez les producteurs, ainsi que plusieurs autres opérations afin de respecter les exigences en évolution du gouvernement fédéral.

Parallèlement, dans le cadre de la campagne agricole 2024-2025 qui se terminera le 30 septembre 2025, les membres de l'équipe se sont consacrés à l'ouverture de dossiers visant à émettre de nouvelles avances totalisant un peu moins de 200 millions de dollars pour près de 1 400 producteurs en vertu de la bonification temporaire à nouveau apportée au programme. ♦



# Information sur les marchés

## Membres du comité des marchés :

Présidente : Mme Johanne Pagé

M. Francis Caouette / M. Claude Chartier

M. Sylvain Pion / M. Jocelyn Prud'homme

M. André Roussel / M. Hubert Soucy

Observateur : M. Christian Overbeek

## Membre du comité de liaison - grains biologiques :

M. Pierre Murray



**Yves Clavel**  
Directeur général adjoint



**Ramzy Yelda**  
Analyste principal  
des marchés, SIM



**Étienne Lafrance**  
Agent d'information  
sur les marchés, SIM



**Julie Campeau**  
Commis à l'information,  
SRDI



**Roxanne Dale**  
Technicienne à l'information,  
SRDI



**Anne-Marie Langlois**  
Technicienne aux opérations,  
Plan conjoint

Le Plan conjoint des producteurs de grains du Québec en est un relativement simple. Il vise principalement à ce que les producteurs disposent d'une information neutre et de qualité sur les marchés, tant internationaux que locaux, pour leur permettre de prendre des décisions de vente éclairées.



# Le Service d'information sur les marchés (SIM)

La commercialisation des grains en 2024 a été ardue. Tout d'abord, la récolte 2023 a été décevante sur tous les fronts, sauf un : la récolte de soya fut record à ce moment. Or, l'Ontario a battu une production record de maïs, frôlant les 10 millions de tonnes, ce qui a compétitionné le maïs sur notre propre territoire. La base est alors passée à quelques reprises en zone négative, malgré une piètre récolte. Cette diminution de la base combinée à une chute des contrats à terme a entraîné le prix du maïs à des niveaux observés avant la pandémie de COVID-19, exerçant ainsi une pression sur les prix de l'ensemble des grains fourragers au Québec. Par la suite, la grève à l'usine de trituration de Bécancour a limité les ventes de soya en post-récolte et a engendré l'interruption de toutes les livraisons de canola pendant plusieurs mois.

Les récoltes en 2024 ont été éprouvantes pour les céréales, tandis qu'elles ont été bonnes pour le maïs et le canola, et exceptionnelles pour le soya, qui a battu tous les records en termes de superficies, de rendement et de production. L'abondante récolte de maïs québécois devrait ainsi maintenir les prix des grains fourragers à la baisse, tandis que l'excellente récolte de soya est en voie d'être écoulee sur les marchés internationaux. Les producteurs québécois devront donc capter chaque soubresaut des marchés afin d'optimiser leurs revenus. Au moins, la dépréciation de notre devise soutiendra la valeur de nos grains. Le retour de Trump au pouvoir représente quant à lui un lot d'incertitudes et de menaces, mais – qui sait ? – peut-être aussi une source d'opportunités.

*Les récoltes en 2024 ont été éprouvantes pour les céréales, tandis qu'elles ont été bonnes pour le maïs et le canola, et exceptionnelles pour le soya.*

## Les marchés sous haute surveillance

Le SIM publie chaque jour de la semaine un rapport gratuit et en français comportant une analyse du marché boursier (un modèle unique en Amérique du Nord) ainsi que les différentes valeurs de référence, comme les contrats à terme, le dollar canadien et les bases, obtenues grâce au Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI). L'objectif est d'alimenter le producteur en informations pertinentes et crédibles afin que celui-ci puisse prendre les meilleures décisions de commercialisation pour sa ferme. Pour y arriver, les professionnels du SIM analysent une multitude de rapports des agences gouvernementales, comme le département de l'Agriculture des États-Unis et Statistique Canada, ainsi que de grandes firmes privées reconnues. De plus, l'équipe du SIM demeure à l'affût des nouvelles portant sur les marchés de niche et les nouvelles tendances. Le SIM utilise plusieurs moyens de communication pour informer le producteur, comme les réseaux sociaux, les vidéos, les conférences et les webinaires, ainsi que les médias écrits tels que le cahier Grains et la chronique Revue des marchés dans La Terre de chez nous.

Les professionnels du SIM représentent les intérêts des producteurs au sein de divers comités comme ceux de Concertation Grains Québec (CGQ) sur les protéines

végétales, les grains d'alimentation humaine et l'offre et la demande des grains, ainsi que ceux de l'Association pour le commerce biologique du Canada, de Pulse Canada, de la Table de développement des marchés de proximité de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Tournée des Grandes Cultures du Québec (TGCQ), de Soy Canada, de Cereals Canada, des Producteurs de grains du Canada, de la Commission canadienne des grains, de la Filière microbrassicole et de Veiller au grain.

Concrètement, en 2024, les PGQ ont été impliqués dans des initiatives intéressantes de développement de marchés locaux avec ses partenaires. Concertation Grains Québec (CGQ) a investi beaucoup d'énergie dans le développement de certains marchés locaux. La filière boulangère a mis en œuvre divers projets structurants comme le développement d'un réseau d'expertise dans le blé alimentaire, un colloque annuel de la filière boulangère, une étude sur les enjeux de la commercialisation du blé alimentaire et une analyse du système québécois d'approvisionnement en semences de blé alimentaire. Les PGQ et ses partenaires de CGQ se sont aussi penchés sur le développement de la filière du chanvre, du seigle et des grains destinés à la protéine végétale. Plusieurs de ces études seront disponibles au cours des prochains mois. ♦

### Récolte 2024-2025 vs Récolte 2023-2024

	Récolte 2024-2025		Récolte 2023-2024	
	Rendement	Production	Rendement	Production
	t/ha	t	t/ha	t
 <b>Maïs</b>	10,2	3 606 811	9,3	3 343 080
 <b>Soya</b>	3,3	1 387 054	3,2	1 268 813
 <b>Blé</b>	3,4	304 183	2,8	277 181
 <b>Avoine</b>	2,6	144 611	2,4	140 450
 <b>Orge</b>	3,3	107 610	2,5	78 564
 <b>Canola</b>	2,3	35 894	2,3	33 887

# Plan conjoint des producteurs de grains du Québec

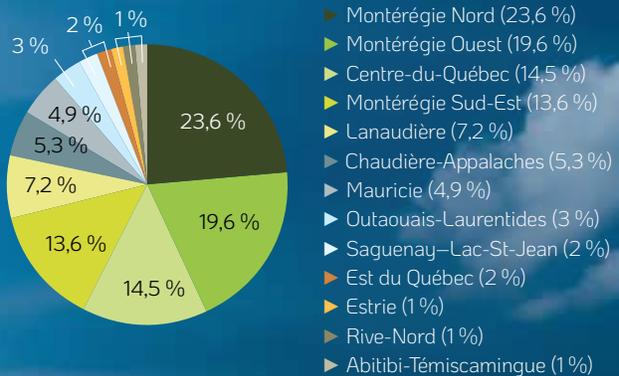
L'ensemble des interventions du Plan conjoint (réglementaires, non réglementaires et administratives) est financé par la contribution des producteurs de grains, qui est effectuée par l'entremise d'un prélèvement par les acheteurs lors de toute transaction de grains. En 2024, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont traité 2086 rapports provenant de 282 acheteurs pour un total de 103 579 transactions unitaires qui concernaient 8800 producteurs.

Un service structuré de gestion des contributions au Plan conjoint permet non seulement un suivi rigoureux et efficace des entrées de fonds, mais aussi une connaissance approfondie des paramètres entourant la livraison des grains. En effet, comme les acheteurs transmettent chaque mois les contributions perçues durant le mois précédent, un suivi mensuel de la livraison des stocks permet alors de mesurer et de publier régulièrement sur le site web des PGQ l'avancement de la livraison des grains par les producteurs. ♦



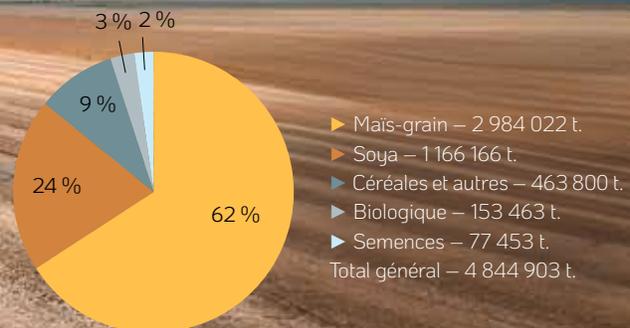
## Répartition des tonnes commercialisées par région

(selon les données du Plan conjoint)



## Répartition des tonnes (t.) commercialisées par type de production

(selon les données du Plan conjoint)





# Rapport de mise en marché des grains

2023 ▶ 2024



*Dans ce contexte de marché fortement baissier tout au long de l'année, les producteurs qui ont vendu d'avance ont été gagnants, contrairement à ceux qui ont tardé en espérant une hausse des prix.*

## Bref

Les prix des grains ont été sous la pression des marchés baissiers en raison de bonnes productions américaines, de récoltes abondantes au Brésil et en Russie, ainsi que d'une diminution de la préoccupation des marchés pour la guerre en Ukraine. La nouvelle réalité est que les grains sont largement disponibles partout sur la planète, ramenant les prix au niveau précédant la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte de marché fortement baissier tout au long de l'année, les producteurs qui ont vendu d'avance ont été gagnants, contrairement à ceux qui ont tardé en espérant une hausse des prix. Plus précisément au Québec, les événements marquants ont été une récolte décevante pour les céréales en 2023 et une grève à l'usine de trituration de Bécancour, limitant les ventes de soya en post-récolte et chamboulant les livraisons de canola.

## Le huard : fin de la forte inflation

Le taux directeur de la Banque du Canada était de 4,25 % au début de 2023 et a été redressé à trois reprises au cours de l'année, pour une hausse totale de 0,75 %. La récession économique tant attendue ne s'est pas concrétisée et l'inflation a ralenti. Les marchés anticipaient alors le début d'une baisse des taux d'intérêt vers la fin de 2023, mais celle-ci est plutôt arrivée en juin 2024, suivie d'une autre en juillet 2024, réduisant le taux de 0,50 % pour se situer à 4,50 %. L'impact des variations des taux d'intérêt a été somme toute limité sur le huard, qui s'est maintenu autour de 0,74 \$ US.



Source : Banque du Canada





# Portrait du maïs

## Rétrospective

### De retour aux valeurs d'avant

Les ventes différées ont été supérieures aux ventes immédiates, en raison de la chute des contrats à terme. L'entreposage du maïs n'a pas été une stratégie payante. Les bases du premier trimestre ont été supérieures à celles des deux trimestres suivants, car une grande quantité de maïs ontarien est entrée au Québec, exerçant une pression baissière sur les bases. Puis, elles se sont redressées au quatrième trimestre, compensant partiellement la baisse des contrats à terme. Les prix sont revenus au même niveau que ceux d'avant 2020, alors que la base montre que le marché est en équilibre avec une demande en déclin et une mauvaise récolte.

### L'offre mondiale de nouveau suffisante

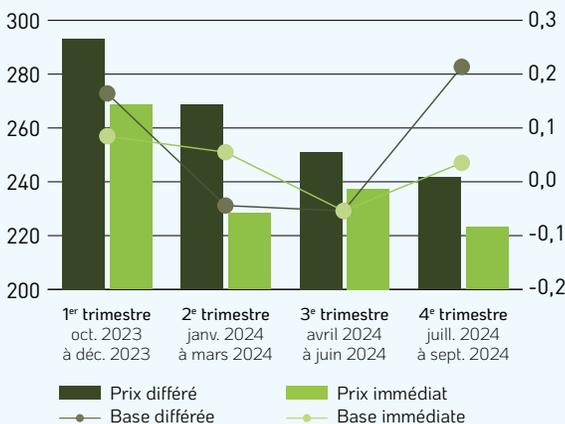
En 2023, la production brésilienne de maïs a atteint un niveau record de 137 millions de tonnes (Mt), compensant la récolte désastreuse en Argentine à 37 Mt. Pour la première fois, le Brésil a détrôné les États-Unis en tant que premier exportateur mondial de maïs, réduisant ainsi les ventes américaines à l'exportation. L'USDA a publié des superficiesensemencées de 94,6 Ma, redressant ainsi les stocks à un niveau plus confortable. En 2024, la récolte brésilienne s'est avérée légèrement inférieure à ce qui était prévu avec

122 Mt, ce qui a soutenu le contrat à terme jusqu'en juin. Le maïs américain s'est bien développé de sorte que le contrat à terme est alors passé sous la barre psychologique des 4 \$ US/bu. La demande pour les grains américains s'est ensuite accrue en raison du faible prix, rééquilibrant le prix pour se situer légèrement au-dessus des 4 \$ US/bu.

### Le maïs ontarien dans l'angle mort

Les producteurs ont écoulé leur maïs au compte-goutte, maintenant la base à 0,20 \$ US/bu de décembre 2023 à la mi-janvier 2024. Or, l'Ontario avait récolté une production record en 2023 et son prix était d'environ 200 \$ CA/t FAB. Les acheteurs québécois se sont donc approvisionnés massivement en Ontario, réduisant la base à près de -0,10 \$ US/bu. Le prix s'est redressé pendant le marché météo aux États-Unis, pour se situer entre 225 \$ CA/t et 245 \$ CA/t, puis il est revenu aux alentours de 225 \$ CA/t de juillet à septembre 2024, un niveau semblable à la moyenne de 2019-2020. Les bases se sont appréciées en juillet, comme d'habitude, mais de manière moins importante que les autres années, pour se situer à moins de 0,40 \$ US/bu. Puis, elles se sont inclinées à l'approche de la nouvelle récolte.

Ventes différées et immédiates de maïs par trimestre de livraison



Base et prix du maïs pour livraison immédiate en période post-récolte





# Portrait du soja

## Rétrospective

### Évoluer dans un marché baissier

Dans un marché baissier, les ventes différées surpassent souvent les ventes immédiates, avec des prix décroissants de trimestre en trimestre. Par conséquent, vendre à l'avance a été une bonne stratégie en 2023-2024 contrairement à l'entrepôt qui n'a pas été rentable comme les quatre dernières années. Les bases pour livraison différée ont généralement été supérieures à celles pour livraison immédiate, variant aux niveaux habituels, c'est-à-dire entre -0,25 et -0,45 \$ US/bu, comparativement aux bases immédiates qui ont varié entre -0,60 et -0,50 \$ US/bu. Cependant, au dernier trimestre, elles se sont fortement appréciées à 0,33 \$ US/bu, compensant légèrement la baisse des contrats à terme. Contrairement aux autres années, les bases n'ont pas été en territoire positif.

### Noyé sous la fève brésilienne

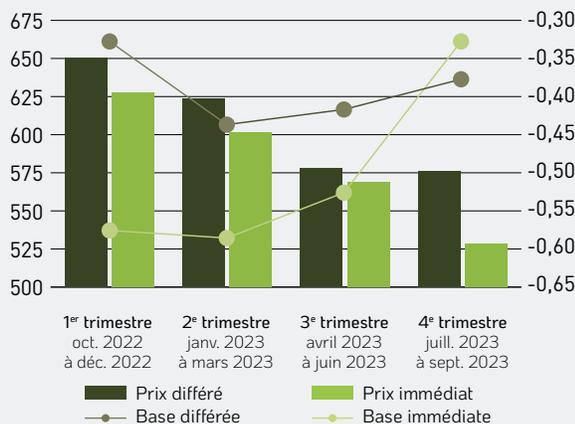
En 2023, le contrat à terme a diminué en raison de la récolte record au Brésil à 162 Mt et le rythme très lent des ventes aux États-Unis. Par la suite, le marché météo s'est mis de la partie. À la fin juin, l'USDA a dévoilé une réduction surprenante des superficies de 4 Ma. L'amélioration de la météo en juillet et la stabilité de la condition de bonne à excellente de la fève aux États-Unis, ont ensuite fait baisser le prix sous les 13 \$ US/bu. La récolte brésilienne de 2024 a été décevante, mais demeure imposante à 153 Mt, soit la deuxième plus grande produc-

tion de l'histoire du pays, grâce à une croissance continue des superficies chaque année. L'USDA prévoyait de bonnes superficies, les cultures se sont bien développées durant l'été, confirmant ainsi une bonne récolte. Le ratio des stocks par rapport à la demande est revenu à un niveau similaire à celui d'avant 2020. Par conséquent, les prix sont revenus aux valeurs d'avant la pandémie, soit autour de 10 \$ US/bu.

### Réaction inhabituelle de la base

La base locale a terminé l'année 2023 à un niveau très faible à -0,70 \$ US/bu. Puis, elle s'est redressée à -0,25 \$ US/bu, non pas en raison d'une forte demande pour la fève québécoise, mais pour compenser partiellement la chute des contrats à terme. Ce type de réaction est surprenant pour le soja, contrairement au maïs, car le marché du soja est axé sur l'exportation et est hautement compétitif. La base a continué de s'améliorer alors que le contrat à terme diminuait, pour se situer à -0,30 \$ US/bu de juin à juillet 2024 et pour atteindre -0,15 \$ US/bu en août, soit au-dessus de la valeur maximale de la fourchette habituelle. Le prix a suivi la même évolution que le contrat à terme, commençant à 650 \$/t pour atteindre environ 460 \$/t, soit légèrement au-dessus du prix moyen en 2019-2020 à 436 \$/t. Bien que le prix ne soit pas revenu au niveau d'avant 2020, il s'en approche.

Ventes différées et immédiates de soja par trimestre de livraison



Base et prix du soja pour livraison immédiate



# Portrait des céréales

## Rétrospective



### ► Blé

#### Une année à oublier

L'évolution du prix du blé a suivi celle des contrats à terme pour la période récolte. L'écart de prix entre le blé d'alimentation humaine et celui d'alimentation animale s'est accru, passant de 34\$ CA/t en 2022-2023 à 73 \$ CA/t en 2023-2024. L'année 2023-2024 a été terrible en ce qui concerne la quantité et la qualité boulangère : faible indice de chute, faible taux de protéine et taux élevé de toxines.

Le prix du blé fourrager au Québec a généralement fluctué autour de 315 \$ CA/t pendant toute la période post-récolte, alors que le contrat à terme à Chicago s'est apprécié de 1,63 \$ US/bu en mai, ce qui correspond à environ 81 \$ CA/t. Le faible écart de prix entre le blé fourrager et le blé d'alimentation humaine, malgré la faible qualité de la récolte, peut s'expliquer par le fait que les minoteries se sont approvisionnées en blé de l'Ouest canadien, évitant ainsi une pénurie en blé d'alimentation humaine.



### ► Canola

#### Tendance baissière et grève

L'évolution des prix montre que l'entreposage n'a pas été une stratégie payante en 2023-2024, et que les ventes différées ont généralement été plus payantes que les ventes immédiates, ce qui est typique d'un marché baissier. Les bases pour le premier trimestre ont été fortes, alors qu'elles se situent généralement à -25 \$ CA/t. L'écart entre les ventes différées et les ventes immédiates lors des deux premiers trimestres a été assez minime. Au troisième trimestre, la base pour vente immédiate était nettement supérieure à la base pour livraison différée bien que les prix étaient similaires, signe que la base s'est redressée pour compenser la baisse des contrats à terme. Au quatrième trimestre, l'usine de trituration de Bécancour était en grève, empêchant toute livraison à l'usine, d'où l'absence de ventes immédiates.



### ► Orge

#### Une céréale en déclin

Étrangement, le prix de l'orge a suivi une évolution normale, c'est-à-dire plus faible à la récolte et plus élevé en période post-récolte, tandis que tous les prix des autres grains ont diminué de trimestre en trimestre, influencés par la tendance baissière. Cela démontre bien une certaine déconnexion de l'orge par rapport aux autres grains. De plus, les producteurs délaissent de plus en plus l'orge au profit des autres céréales ou du soya, et les consommateurs éliminent cette céréale de leurs recettes. Les ventes pour livraison différée et l'entreposage de l'orge ont été des stratégies payantes en 2023-2024.



### ► Avoine

#### Un marché en déclin

L'entreposage n'a pas été payant pour l'avoine en 2023-2024, bien que l'évolution des prix ait été moins abrupte que pour d'autres grains. Les ventes différées ont été généralement plus avantageuses que les ventes immédiates. Cependant, ce que ces chiffres de ventes ne montrent pas, c'est la faible demande pour l'avoine. Selon des discussions réalisées avec des acheteurs et des producteurs, il y aurait eu beaucoup de retards dans la prise de possession par Quaker. La réalité est que la forte réduction de l'offre liée à une diminution importante de la production et des stocks a été insuffisante pour soutenir le prix. ♦

# Commercialisation des grains au Québec



	Nbre de producteurs	Quantité (tonnes)	Pourcentage
Abitibi-Témiscamingue	169	59 662	1,2 %
Centre-du-Québec	1 219	703 830	14,5 %
Chaudière-Appalaches	1 179	259 119	5,3 %
Est du Québec	581	91 393	1,9 %
Estrie	343	68 830	1,4 %
Lanaudière	601	346 965	7,2 %
Mauricie	408	238 919	4,9 %
Montréal Nord	1 402	1 142 974	23,6 %
Montréal Ouest	1 007	950 829	19,6 %
Montréal Sud-Est	914	657 369	13,6 %
Outaouais-Laurentides	376	161 395	3,3 %
Rive-Nord	247	61 541	1,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	354	102 077	2,1 %
<b>Total général</b>	<b>8 800</b>	<b>4 844 903</b>	
<b>Semences*</b>	<b>407</b>	<b>77 453</b>	

Selon les contributions perçues au Plan conjoint sur l'année 2024  
 \* Données incluses dans la répartition régionale



**Producteurs de grains du Québec**

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 505

Longueuil (Québec) J4H 4G4

► 450 679-0540, poste 8743

► [info@pgq.ca](mailto:info@pgq.ca) ► [pgq.ca](http://pgq.ca)

